

Le mouvement Nuit debout suspendu à son processus de vote

LE MONDE | 22.04.2016 à 18h54 • Mis à jour le 23.04.2016 à 09h17 | Par Violaine Morin et Camille Bordenet

(/journaliste/camille-bordenet/)



Nuit debout le 21 avril, place de la République à Paris. THOMAS SAMSON / AFP

La commission Démocratie s'est donné rendez-vous à 16 heures, place de la République à Paris, mercredi 20 avril. Sous un grand soleil, les militants se retrouvent pour discuter de la construction des « outils démocratiques » de Nuit debout. Et ce n'est pas tâche aisée : avant même de lancer la réunion, le rappel de l'ordre du jour provoque déjà des débats. Doit-on prendre le temps de tout réexpliquer aux « nouveaux » qui n'étaient pas là la veille ? « Cela me paraît très compliqué, cette discussion... », soupire déjà un participant.

Quarante minutes plus tard, on en est toujours à l'ordre du jour. Après lecture d'un projet de texte qui définirait les pouvoirs des différents organes, long de plusieurs pages, on propose de se concentrer sur l'aspect « processus de vote ». Mais pour ça, comme toujours, il faut d'abord voter.

« Qui veut participer au vote ? »

– Mais au vote de quoi ?

– Au vote pour se concentrer sur le vote. »

Un rire parcourt le groupe. Puis les propositions du texte sont égrenées : l'assemblée devra avoir un rôle consultatif ou de proposition, mais il faudrait aussi des assemblées votantes, des assemblées des commissions, des... « C'est interminable ! », s'écrie quelqu'un. « On n'avance pas, et les gens vont désserter la place ! », s'inquiète un autre.

Car depuis quelques jours, un problème obsède les participants à Nuit debout : le vote. Déterminer son processus est la condition pour que le mouvement puisse avancer. Et se projeter. L'assemblée générale (AG), que l'on appelle plutôt « assemblée populaire » désormais, n'est pas souveraine de fait, car les participants qui vont et viennent se prononcent parfois sur des points qu'ils ignorent, s'absentent, reviennent, etc. L'assemblée se plaint que les commissions prennent leur autonomie, et

les commissions, de leur côté, craignent par-dessus tout que des inconnus viennent organiser des « votes sauvages », improvisés à partir de rien, devant l'assemblée.

Lire aussi : [Où va Nuit debout ?](#) ([fidees/article/2016/04/14/ou-va-la-nuit-debout_4902009_3232.html](#))

Le piège de l'ultrahorizontalité

Dans ce casse-tête, les regards se tournent vers la commission Démocratie, chargée d'élaborer un appareil de vote fiable et efficace. Sans lui, aucune décision qui engage le mouvement ne peut être prise, les commissions sont bloquées, les communiqués de presse aussi, sous peine de voir le pôle presse accusé par l'assemblée de communiquer au nom de Nuit debout sans l'avoir consulté.

Mais pas simple, face à l'infinie possibilité des schémas qui existent, de définir qui peut émettre les propositions, les soumettre, les débattre, les évaluer, puis les voter, si vote il doit y avoir. Et le mouvement arrive désormais à cette phase charnière où deux options s'offrent à lui : il faut soit se structurer, et risquer de faire perdre à Nuit debout son originalité par rapport à un mouvement politique classique ; soit choisir l'horizontalité absolue, au risque de ne jamais rien pouvoir décider. Et de finir par s'essouffler.

Le « piège » de l'ultrahorizontalité, c'est justement ce que voudrait pouvoir éviter la commission Démocratie. Ses participants savent que c'est cela qui a plombé le mouvement Occupy Wall Street. Pour éviter que les décisions ne soient soumises à la rigidité et à la lenteur du processus de vote, ils proposent donc de le limiter aux questions qui définissent les grandes revendications du mouvement et à celles concernant son fonctionnement interne. Les questions plus thématiques seraient quant à elles laissées à l'appréciation de chaque commission.

« Le vote est l'un des outils du mouvement, l'un de ses modes d'expression, il n'est pas l'outil, ni le mode d'expression suprême », souligne la commission Démocratie dans une note de synthèse consultée par *Le Monde*, un document de sept pages, avec plusieurs schémas de vote, dans lequel il est question de « porteurs de propositions », d'« avis consultatifs » ou encore de « souveraineté du vote ».

Lire aussi : « [Nuit debout entre en résonance avec ce qu'on a vécu en Espagne](#) »

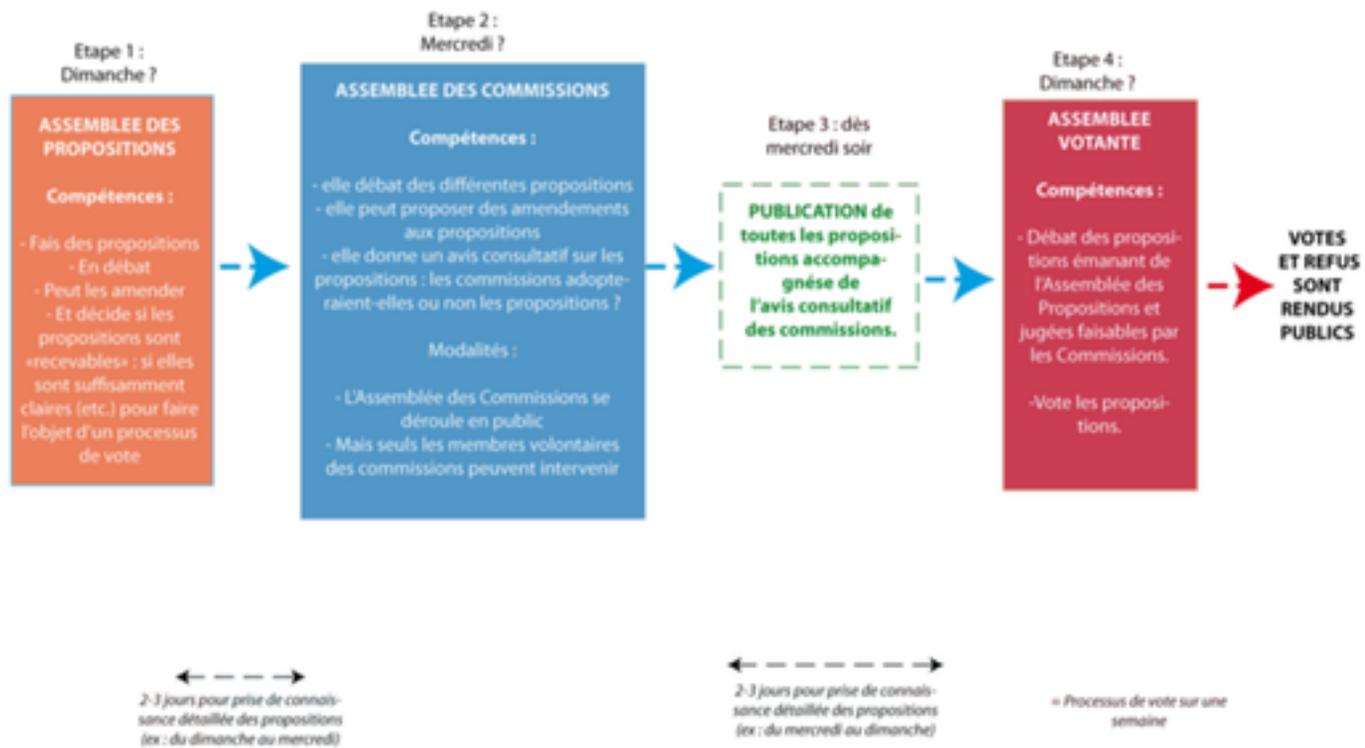
([societe/article/2016/04/16/nuit-debout-entre-en-resonance-avec-ce-qu-on-a-vecu-en-espagne_4903355_3224.html](#))

Projet de vote expérimental

Jeudi soir, ce document, sur lequel la commission Démocratie travaillait depuis plusieurs jours, a été présenté en « intercommissions ». Un premier « projet concret de processus de vote expérimental » pourrait être testé à court terme.

Ce système reposerait ainsi sur trois assemblées : une de propositions ; une de commissions ; une votante. Chacune de ces assemblées pourrait prendre plusieurs formes : prise de parole au micro ; discussion de voisinage ; groupes de travail parallèles pour affiner ou amender les propositions.

SCHEMA SIMPLIFIE : CHEMIN DES PROPOSITIONS DE VOTE



Le schéma du projet de processus de vote expérimental qui a été proposé jeudi 20 avril par la commission Démocratie, selon une note de synthèse consultée par "Le Monde". Les propositions sont toujours en cours de travail et visent à être améliorées, précise la commission. Le schéma du projet de processus de vote expérimental qui a été proposé jeudi 20 avril par la commission Démocratie, selon une note de synthèse consultée par "Le Monde". Les propositions sont toujours en cours de travail et visent à être améliorées, précise la commission.

Encore faut-il que ces propositions, en cours d'étude et « *ayant vocation à être améliorées* », soient validées par les autres commissions. Lesquelles, de leur côté, commencent à s'impatienter. « *On a la même hâte qu'eux et on comprend l'impatience* », répond l'une des participantes de la commission Démocratie. Mais dans cet « *immense chantier* » démocratique encore en friche, il faut faire preuve de patience et de persévérance pour **fabriquer** les « *meilleurs outils* », « *solides, fiables et efficaces* ». Loin de **montrer** des signes de lassitude, la jeune femme se réjouit de **vivre** cette « *expérience politique grandeur nature* ».

« Il faut toujours un plan de bataille »

Face aux risques de stagnation et d'essoufflement, les instigateurs du mouvement, eux, appellent à l'action. « *Il faut toujours un plan de bataille* », a lancé François Ruffin, le réalisateur de *Merci Patron !*, le 20 avril à la **Bourse** du travail. Ce débat organisé par *Fakir*, journal dont il est le fondateur, avait pour thème « *Nuit debout : l'étape d'après ?* ».

Plusieurs intervenants de cette table ronde, qui réunissait des syndicalistes et l'économiste Frédéric Lordon, ont appelé les militants de Nuit debout à **travailler** à la fameuse « *convergence des luttes* » avec les syndicats. « *On n'arrivera à développer ce mouvement que si on obtient des victoires, et la victoire qui est atteignable, c'est le retrait de la loi El Khomri* », a ainsi estimé Leila Chaibi, l'une des instigatrices de la mobilisation.